

BAROMÈTRE 2025 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2024 RÉGION GRAND-EST

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





Introduction

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2025, basée sur les données de l'année 2024 (arrêtées au 31 mars 2025).

Au niveau national, 72 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 88 % agissant à l'échelle régionale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la contribution des postes Fonjep à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales (ZFRR). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région est disponible sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (« Guid'asso », « Culture », « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZFRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 663,00

Nombre d'associations bénéficiaires : 423

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 667

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 530 905,00 €

CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

Département	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
08 - Ardennes	33	43	316 410,00 €	0,00 €
10 - Aube	30	37	281 784,00 €	0,00 €
51 - Marne	32	69	503 868,00 €	139 042,25 €
52 - Haute Marne	14	25	189 842,00 €	57 353,00 €
54 - Meurthe et Moselle	72	113	841 617,00 €	0,00 €
55 - Meuse	31	48	350 534,64 €	0,00 €
57 - Moselle	76	100	758 787,00 €	0,00 €
67 - Bas-Rhin	63	112	826 696,00 €	0,00 €
68 - Haut-Rhin	46	72	555 210,00 €	0,00 €
88 - Vosges	26	44	336 708,00 €	182 363,84 €

(*) La part des collectivités mentionnée ici ne concerne que les montants inscrits dans les conventions tripartites conclues entre les collectivités, les associations et le Fonjep.

1 CARACTÉRISTIQUES DES 423 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association locale	75,65%
Tête de réseau départementale	12,77%
Association régionale	3,78%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	4,96%
Association nationale	1,65%
Tête de réseau nationale	0,24%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	40,63%
De 5 à 9 salariés	20,67%
De 10 à 19 salariés	19,47%
De 20 à 49 salariés	12,50%
De 50 à 199 salariés	4,57%
De 200 à 499 salariés	1,92%
500 salariés et plus	0,24%

1.3 Nombre de bénévoles

	Nombre
Nombre de bénévoles total	21 663,00
Nombre de bénévoles moyen	51,00
Nombre de bénévoles médian	25,00
Nombre d'ETP total	3 041,00
Nombre moyen d'ETP par association	7,00

2 PROFIL TYPE DES 667 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Homme	35,80%	39	4
Femme	64,20%	37	3

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	42,47%	68,30	31,70
Bac +2 (III)	33,17%	63,10	36,90
Niveau bac (IV)	20,32%	57,83	42,17
BEPC/BP (V)	3,43%	60,71	39,29
Inférieur au BEPC (VI)	0,61%	80,00	20,00

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 423 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	2,60%
Nationale	2,13%
Interrégionale	1,65%
Régionale	15,60%
Départementale	29,08%
Intercommunale	23,64%
Communale	13,00%
Quartier	8,75%
Autre	2,60%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	66,26%
Public spécifique	15,95%
Adultes (25-65 ans)	6,15%
Enfants (6-15 ans)	5,75%
Jeunes (16-24 ans)	4,84%
Petite enfance (0-5 ans)	0,54%
Familles	0,42%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,05%
Personnes handicapées	0,04%

213,5 postes sur 663 sont attribués à des associations implantées en QPV

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	3 403,61 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	4 708,21 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	3 256,56 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	3 263,16 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	3 653,59 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	16.53%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	12.49%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	17.19%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	17.38%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	15.19%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	337,50
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	70,00
Ministère de la Ville. Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	133,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	10,00
AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT/MEAE	3,00
Ministère de la Culture	3,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1	13,50
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	93,00

Sont décomptés ici les postes Fonjep attribués aux associations dont le siège est situé dans la région.

COMITÉ RÉGIONAL RÉGION GRAND-EST

Délégué régional

GAETAN VECCHIO

RÉSEAU ASSOCIATION AUDACE'S

AUDACESADMINISTRATIF@WANADOO.FR

06 30 66 68 24

Suppléant

ROBERT RICCIUTI

RESEAU MJC CENTRE SOCIAL DE BOLLWILER

DIRECTION@MJC-BOLLWILLER.FR

03 89 48 10 04